



CONVENTION DE LOCATION DE LA SALLE D'ACCUEIL

- ☐ **REZ DE CHAUSSEE**
☐ **REZ DE JARDIN**

- ☐ **PARTICULIERS** ☐ **ASSOCIATIONS**

Au profit de :

Adresse :

Date et intitulé de la manifestation :

Date et heure pour la remise des clés et l'état des lieux.....

Date et heure pour le retour des clés et l'état des lieux.....

Habitant de la commune : OUI - NON

Siège de l'Association sur la Commune : OUI - NON

1 – Cautions pour le REZ DE CHAUSSEE

- Salle..... 500,00 € - Utilisation de la Cuisine500, 00€
- Ménage.....150,00€

- Pour les autres tarifs se reporter à la fiche ci-jointe. (délibération du 27-11-2023)

Montant total à régler

Payable par chèque à l'ordre du Trésor Public, les espèces ne sont pas acceptées. Les chèques de caution pour la location, seront restitués après l'état des lieux. Les locataires s'engagent à nettoyer les éléments de la cuisine, l'électroménager, la vaisselle et les WC. La cuisine et la salle doivent être balayées (le sol sera lavé par les services municipaux).

Une attestation d'Assurance Responsabilité Civile doit être fournie au moment de la réservation.

Assurance Responsabilité Civile souscrite auprès de

sous le n° de police

.../..

2 - Règlement d'Utilisation des Locaux

Le locataire reconnaît avoir pris connaissance du Règlement d'utilisation de la Salle d'Accueil, dont un exemplaire lui a été remis.

Fait à CRANSAC, le.....

Signature du Locataire
(Lu et approuvé)

Signature du Maire ou de son Représentant

PS : La salle ne peut pas être louée par un habitant de la Commune pour le compte d'une personne n'habitant pas la Commune. En cas d'abus constaté, la Municipalité se réserve le droit d'appeler un complément de location aux tarifs en vigueur.

COMMUNE DE CRANSAC

Tél : 05.65.63.03.55

Fax : 05.65.63.02.92

Mail : cransac@wanadoo.fr